

BREVET PROFESSIONNEL AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS (BP AP)

Formation professionnelle continue

RNCP 38314

EPL Support - Campus Agrilyon Vert - EPLEFPA Lyon-Ecully-Dardilly



CFPH Lyon-Ecully
13 Avenue de Verdun 69130 Ecully



16€/l'heure (tarif négocié en cas de financement collectif Région ou France Travail, tarif préférentiel en cas d'autofinancement)



826 h de formation professionnelle
287 h de stage en entreprise

Objectifs de la formation

Assurer l'ensemble des tâches techniques et organisationnelles (réaliser les opérations techniques de création, d'aménagement et d'entretien d'espaces verts, de parcs et jardins ou de terrains de sport), qui doivent être accomplies par un ouvrier hautement qualifié ou un chef d'équipe au sein d'une entreprise de Paysage ou d'une collectivité.

Processus d'admission

1. Vous pouvez déposer votre candidature en ligne sur la plateforme Hub3E en remplissant le formulaire d'inscription (bouton "s'inscrire" en haut de la page). N'hésitez pas à joindre le 04 78 33 46 12 si vous rencontrez le moindre problème.
2. Vous êtes ensuite recontacté par téléphone pour un entretien administratif.
3. Présentation de la formation lors d'une réunion d'information collective
4. Test de positionnement
5. Entretien individuel pédagogique en présentiel

Selon les financements, les dossiers des candidats peuvent être soumis à la validation des financeurs.

Autres voies de formation proposées par le CFP

- Validation de Acquis de l'Expérience (VAE)
- Apprentissage
- Virtuel (formation à distance)

Public - Prérequis

Le public ciblé est un public adulte qui a pour projet professionnel de travailler dans le domaine du paysage.

Les prérequis sont :

- Etre âgé de plus de 18 ans
- Etre en capacité de lire et comprendre un document professionnel, de décrire à l'écrit une situation professionnelle et de résoudre un problème mathématique avec une ou plusieurs des quatre opérations
- Ne pas présenter de contre-indication médicale avérée en lien avec les travaux visés par le métier
- Avoir réalisé une immersion en paysage
- Avoir un projet professionnel en tant qu'ouvrier paysagiste qualifié, chef d'équipe ou souhaiter créer son entreprise en paysage

Rémunération - financement

- Financements possibles : France Travail, Région, CPF Transition Pro, CPF, autofinancement...
- Rémunération selon le financement

Modalités d'évaluation

Les UC (Unités Capitalisables constituant des blocs de compétences) sont évaluées par des épreuves pratiques de mises en situations professionnelles, tout au long de la formation.



Contenu de la formation

UC1- Se situer en tant que professionnel

C1.1- Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant.
C1.2- Se positionner en tant que professionnel dans le milieu du paysage.

UC2 : Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement paysager

C2.1- Préparer le travail pour un chantier.
C2.2- Coordonner le travail sur un chantier.

UC3 - Réaliser des interventions d'entretien des végétaux

C 3.1- Réaliser des travaux de taille liés à la conduite du végétal.
C 3.2- Réaliser des travaux de protection et d'amélioration des sols et de protection des végétaux.

UC4 - Réaliser des interventions de mise en place des végétaux

C 4.1- Réaliser des travaux de plantation.
C 4.2- Réaliser des travaux de végétalisation par semis.

UC5 - Mettre en place des infrastructures

C 5.1- Réaliser des murets et des escaliers
C 5.2- Mettre en place des revêtements

UC6 – UCARE - Mettre en place un jardin vivrier

C6.1- Réaliser des travaux de mise en place de végétaux comestibles
C6.2- Réaliser une réception du jardin vivrier

*UC : Unité Capitalisable, une UC correspond à un bloc de compétences
UCARE : Unités Capitalisables d'Adaptation Régionales ou à l'Emploi.*

Les + de la formation

- Formation axée sur la pratique professionnelle et les échanges avec les professionnels du métier (témoignages, visites en entreprises...)
- Des modules complémentaires intégrés au parcours de formation :

 - Formation SST
 - Formation AIPR avec passage du test d'obtention
 - Formation Certiphyto (niveau Opérateur)

Métiers visés

- Chef d'équipe d'entretien des espaces verts
- Jardinier paysagiste
- Ouvrier des espaces verts
- Technicien paysagiste

Poursuite d'études

Le jardinier d'espaces verts, grâce à une formation complémentaire spécifique, peut se spécialiser dans un domaine précis (installation d'arrosage intégré, élagage, maçonnerie ou encore terrains sportifs, golf...). En développant une expérience d'encadrement du personnel, il est possible de devenir chef d'équipe.

Exemples de suite de parcours :

- CS « Jardinier de sols en entretien de sols sportifs engazonnés »
- CS « Diagnostic et taille des arbres »
- Titre de Jardinier-Botaniste
- Sections préparatoires au brevet de technicien supérieur

Centre de Formation et de Promotion Horticole d'Ecully

13 avenue de verdun 69130 Ecully

cfppa.ecully@educagri.fr

0478334612

<https://www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr/>

*Pour plus d'infos sur la formation
scanner le QR code ou rdv sur
notre site web*



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
*L'avenir
d'agroalimentaire
Futur*

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
L'AVENTURE DU VIVANT
RÉVÉLE TON TALENT



Campus
Agrilyon Vert
— E.P.L.E.F.P.A - LYON - DARDILLY - ECULLY —

agefiph
ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

PARTENAIRE D'AVENIR
TRANSITIONS
PRO
Auvergne
Rhône-Alpes

France Travail



MON COMPTE FORMATION

s'engage
l'Europe
en Auvergne - Rhône-Alpes
avec le PSE

